



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CT Emploi du 08 Janvier 2013 de la Disi Ouest

En préalable au comité technique du 8 janvier, la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

La CGT a décidé de participer au comité technique emploi de ce 8 janvier.

Il va de soi que dans la mesure où le projet de l'administration n'a pas été modifié depuis le 21 décembre, notre vote ne changera pas.

En 2013, nous restons, comme en 2012, opposés aux suppressions d'emplois qui nous sont présentées.

Toutefois, il nous semble important d'entendre ce que vous aurez à nous dire sur la manière dont vous comptez gérer ces suppressions d'emplois.

Le projet se présente sous trois aspects :

➤ Plan de qualification

Il s'agit de prendre en compte les promotions par liste d'aptitude et sélection d'IDIV en transformant les emplois concernés. 7 emplois sont concernés au total.

Par ailleurs, 4 emplois de catégorie C (2 de chaque filière pris dans plusieurs ESI) sont transformés en catégorie A, pour régulariser la situation des inspecteurs déjà affectés sur le projet Chorus à Rennes.

Joli tour de passe-passe, aucun agent de catégorie C n'est passé A cette année ! Il s'agit de masquer 4 suppressions d'emplois de catégorie C à ajouter aux 14 suppressions « officielles ».

➤ Contribution de la DISI Ouest au Projet de Loi de Finances 2013 (en Français : suppressions d'emplois)

14 emplois sont supprimés :

- 1 à la direction
- 2 à Angers
- 3 à Nantes Lotz-Cossé (suite à fermeture de l'éditique)
- 7 à Nantes Marsauderies
- 1 à Tours.

Le Directeur a souligné qu'il n'avait supprimé aucun emploi dans l'assistance (SIL et CID). **Que ces collègues ne se fassent aucune illusion, leur tour viendra lorsque l'organisation de leurs services sera finalisée** (création de l'AT Trésorerie, rapprochements géographiques de certaines CID, poste de travail unifié, ...). Il a par ailleurs précisé qu'il s'attaquerait prochainement à cette réorganisation « là où ça ne bouge pas », notamment dans le 44 mais pas seulement.

Il a également indiqué que les suppressions d'emplois ne concernent que des postes vacants. Les ex-CSI sont particulièrement touchés, car il a pris en compte la baisse d'activité des ateliers d'acquisition de données (fin du scannage de microfiches à Angers notamment). L'an prochain, la situation pourrait être différente.

Nous avons interrogé le DISI sur le nombre de postes vacants qui ne correspond pas au nombre de départs de collègues que nous avons constatés, notamment à Tours. Le Directeur va se pencher sur la question ...

La CGT a souligné les difficultés engendrées par ces suppressions d'emplois. Le cas de Tours est particulièrement alarmant : suite à l'arrivée de nouvelles missions sans emplois supplémentaires, les effectifs actuels ne permettront pas d'absorber ces charges de travail, d'autant que des départs en retraite sont prévus en 2013. L'ESI de Rennes est dans une situation similaire. Alors que plusieurs postes ne sont pas comblés dans l'organigramme ONP, de nombreux départs en retraite sont prévus dans les mois à venir.

➤ **Autres évolutions d'emplois**

Sont concernées essentiellement les transformations de postes suite à l'obtention de qualification, ou à des régularisations pour des agents faisant fonction.

Sont aussi concernés les transferts entre ESI :

- prise en compte de la fermeture de l'éditique de Lotz-Cossé
- transfert de la gestion des agents de la CID de Nantes Marsauderies à Nantes Lotz-Cossé
- transfert d'un poste d'analyste de Nantes Lotz-Cossé vers Nantes Marsauderies.

Ce dernier transfert fait suite à l'appel à candidature paru à l'automne 2012 : il s'agissait, dans l'esprit, de combler une vacance consécutive au refus d'un agent de la CID de la TGE d'intégrer la DISI. **Suite à cuisine interne de la Direction, le collègue ira au CQMF de Nantes Marsauderies et par le jeu des chaises musicales, c'est finalement un poste à l'ESI de Lotz-Cossé qui sera supprimé.** La CAPL devant traiter de ce sujet n'aura lieu que fin janvier. Belle conception du dialogue social !

- transfert de postes administratifs des ESI de Nantes Marsauderies et d'Angers à la DISI.

Toutes ces évolutions sont détaillées dans le tableau figurant sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>.

Le directeur a indiqué que selon lui, les services pourront absorber les suppressions d'emplois cette année, mais qu'« à un moment donné, on arrivera à l'os ». Pour la CGT, la moelle est déjà entamée dans certains services.

Pour l'avenir, si les suppressions d'emplois se confirment, le directeur a affirmé que certains services devront se réorganiser pour pouvoir tenir dans ce contexte.

Sur l'ESI de Nantes Lotz-Cossé : **Recherche d'un Super Projet.** Une mission devrait lui être confiée prochainement. La hiérarchie se refuse pour l'heure à communiquer davantage, ce qui ne fait qu'alimenter les rumeurs. Pour autant, le Directeur a informé que des entretiens individuels seraient menés avec les agents, à l'instar de ce qui s'est fait à Rennes avec l'ONP. La DISI se positionne par ailleurs sur la réécriture d'Aglaé et CCL si cette option est adoptée par la centrale.

Au final, après prise en compte de ces suppressions d'emploi, il ne reste que 10 emplois vacants. La DISI passe de 577 à 563 emplois.

L'ensemble des organisations syndicales présentes a voté contre le projet de la direction.

Les participants CGT au Comité technique

Nathalie Azévédo	Tours	Titulaire	Yvic Kergroac'h	Nantes L C	Titulaire
Jean Yves Détoc	Rennes	Titulaire	Camille Hoffmann	Nantes M	Expert